



## FORMATION



### Agents intervenants sur les matériels ATEX non électriques ATEX niv. 1 M (référentiel ISM-ATEX)

Référence : LOF-Sens-ATEX 1M

**Destinataires :** Personnes intervenant sur un équipement non électrique, soumis à la réglementation ATEX, monteur, agent de maintenance, agent sécurité, concepteur, prescripteur ATEX.

**Prérequis :** Comprendre et interpréter un document technique en français, formation générale Brevet des Collèges.

**Objectif :** Acquérir un savoir-faire pour assurer l'installation ou la maintenance de matériels non électrique en atmosphères explosibles.

**Méthode et moyen :** Exposés audiovisuels, support technique remis aux participants sous forme de document papier, exercices (10%) et échanges avec les participants.

**Formation réalisée dans le cadre du référentiel ISM-ATEX de l'INERIS avec évaluation des stagiaires et obtention d'un certificat de compétence ATEX de l'INERIS.**

**Durée :** 1 jour

**Contenu de la formation :**

**1<sup>ère</sup> demi-journée :**

- Généralités concernant les phénomènes d'explosion des gaz et des poussières :  
Les différentes sources d'inflammations : électriques, mécaniques...
- La nouvelle réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (directive ATEX 2014/34 UE).
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE).
- Les différents modes de protection non électriques normalisés : « fr », « c », « d », « k », « p ».
- Les règles de maintenance des équipement non électriques destinés aux atmosphères explosibles.

**2<sup>ème</sup> demi-journée :**

- **Les marquages et les différents types de certificats.**
- **Les règles concernant les assemblages**
- **Les règles d'intervention en ATEX.**
- **Mise en pratique du référentiel de certification ISM-ATEX.**
- **Exercices pratiques.**
- **Evaluation initiales agent d'exécution Niveau 1M**

**Support de cours et attestation de présence remis aux participants.**

**A l'issue de la formation, en cas d'évaluation positive le stagiaire recevra un certificat de compétence délivré par l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) en conception, installation ou maintenance ATEX avec une validité de 3 ans sous réserve de conformité au référentiel.**